

PROJET DE DOCTORAT EN COTUTELLE

- Doctorat en sciences de l'environnement (Université du Québec à Rimouski, Canada)
- Doctorat en géographie (Université de Bretagne Occidentale, France)

Le rôle des politiques d'assurance et d'indemnisation dans les stratégies résidentielles en contexte de risques côtiers au Québec et en France

PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte de changements climatiques et de concentration des enjeux humains et bâtis sur les côtes, les risques côtiers d'érosion et de submersion marines sont en constante augmentation, tant sur les côtes françaises que québécoises, et exacerbent la vulnérabilité des communautés côtières. Dans ce cadre, les résidents côtiers sont amenés à faire des choix : rester malgré le risque, en s'adaptant le cas échéant par le biais de mesures individuelles ou collectives, ou partir, en utilisant ou non les politiques d'indemnisation qui peuvent leur être proposées. Les nouveaux acquéreurs aussi doivent se positionner en tenant compte, ou non, dans leur stratégie d'acquisition de l'existence des risques côtiers.

La survenue d'un épisode tempétueux exceptionnel comme en 2010 ou de tempêtes successives peuvent influencer, ou pas, les stratégies résidentielles. La façon dont les dommages créés par ces « crises » ont été indemnisés apparaît comme un facteur crucial. En effet, et au-delà des questions d'exposition aux aléas côtiers et de représentations que peuvent se faire les habitants de ces risques, les stratégies résidentielles reposent aussi en grande partie sur des considérations financières. Dès lors, il apparaît nécessaire de se pencher sur le rôle des politiques d'indemnisation et des systèmes d'assurance, dans les choix qui sont faits par les résidents, à court, moyen et long terme.

Cette question a été jusque-là peu exploitée par les recherches scientifiques sur la gestion des risques, étant donné leur complexité et leur spécificité. Or les systèmes d'assurance et d'indemnisation constituent une partie importante des politiques de gestion de risques et notre hypothèse est qu'ils influencent les stratégies résidentielles des citoyens et peuvent à leur tour être influencés par les politiques de gestion des risques. La législation et les pratiques étant différentes en France et au Québec, une approche comparative permettra en outre d'éclairer les spécificités de chaque territoire et de mettre en lumière la place des politiques d'assurance et d'indemnisation dans la gestion des risques et dans les stratégies résidentielles.



DÉTAILS PARATIQUES

- Début du doctorat : 1^{er} septembre 2020
- Soutien financier : 50 000 \$ CAN durant les 30 premiers mois (20 000 \$/an) + financement de la région Bretagne (France) pour les 18 derniers mois (~ 25 500 € net)
- Cotutelle : scolarité effectuée en alternance entre les deux universités avec paiement des frais de scolarité seulement dans l'université où l'étudiant.e est physiquement présent.e, soutenance de thèse unique menant à l'obtention de deux diplômes
- Lieux d'affectation : Université du Québec à Rimouski (campus de Rimouski) et Université de Bretagne Occidentale (IUEM, Plouzané).
Le calendrier précis dépendra de la nationalité du ou de la candidat.e ; à ce stade, il est prévu que les 18 premiers mois (septembre 2020-février 2022) soient effectués essentiellement au Québec, les 18 mois suivants (mars 2022-août 2023) en France et les 12 derniers mois dans le pays d'attache du ou de la doctorant.e.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme de deuxième cycle universitaire, préférentiellement en géographie ou orienté sur les risques naturels ou le littoral ;
- Avoir si possible des compétences en matière d'enquêtes et d'analyse des politiques publiques ;
- Avoir des connaissances sur les risques, l'aménagement du territoire, les politiques d'assurance, la législation et les acteurs de la gestion des risques naturels (Québec et/ou France) seraient appréciées

Déposez votre dossier **d'ici le 15 mai 2020** (lettre de motivation, CV, relevés de notes) sur la plate-forme numérique *Thèses en Bretagne Loire* <https://theses.u-bretagne-loire.fr/sml/theses-2020> (onglet SHS, puis onglet du Laboratoire de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR, le détail de la procédure y est indiqué). Les candidat.e.s retenu.e.s pour les auditions seront averti.e.s début juin (auditions à Brest, France, ou en visioconférence entre le 17 et le 29 juin 2020, résultats début juillet). Pour toute information complémentaire, contacter guillaume.marie@uqar.ca.